



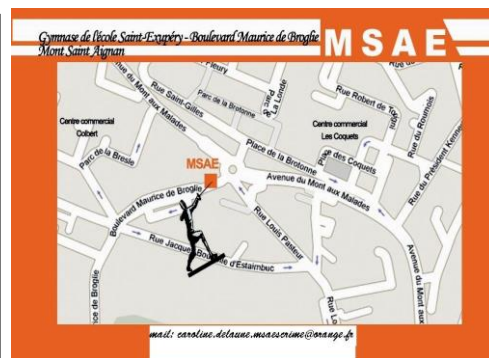
www.msa-escrime.fr

# INSCRIPTION

OU  
REINSCRIPTION

DEBUT DES COURS A PARTIR DU  
**LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017**

Au Gymnase de l'Ecole Saint-Exupéry



Pour vous (RE)INSCRIRE au club d'escrime de Mont Saint Aignan, nous vous invitons à vous rendre au Gymnase Saint Exupéry pour déposer votre dossier complet (sous enveloppe) dans la boîte aux lettres prévue à cet effet.

- ACCUEIL DES ANCIENS ADHERENTS dès le LUNDI 4 SEPTEMBRE à 19h (Adultes), (Jeunes) –
- NOUVEAUX ADHERENTS à partir du LUNDI 11 SEPTEMBRE selon le planning.

## 1. PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- La fiche administrative d'inscription remplie avec **adresse email obligatoire** (cette année, pas de fourniture d'enveloppe timbrée)
- Le règlement de la cotisation - (nom du licencié au dos du (ou des) chèque(s) - VOIR FICHE TARIFS
- Un certificat médical de moins d'1 an ou Réponse à l'auto-questionnaire de santé (**renouvellement de licence**)

## 2. MATERIEL MIS A DISPOSITION :

Au fil des années, nous demandons à l'escrimeur de s'équiper. Les modalités de commande du matériel vous seront précisées dès la rentrée. L'escrimeur doit posséder le matériel en début d'année.

Pour l'adhérent(e) ne possédant pas d'arme, à partir de la catégorie M15 jusqu'à Vétérans, une somme de 25 € est exigée pour le prêt de l'arme/lame n°5; elle contribue à l'entretien du matériel

Equipement / Estimation	Débutant	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	De M15 à vétérans
Gant (20 €)	obligatoire	obligatoire	obligatoire	-
Fil de corps (20 €)	obligatoire	obligatoire	obligatoire	-
Sous cuirasse (55 €)	Prêtée par le club	obligatoire	obligatoire	-
Pantalon (60 €)	Prêté par le club	obligatoire	obligatoire	-
Veste (110 €)	Prêtée par le club	Prêtée par le club	Prêtée par le club	-
Masque (75 €)	Prêté par le club	Prêté par le club	obligatoire	-
ARME	Prêtée par le club	Prêtée par le club	Prêtée par le club	25 €/AN

A partir de la catégorie M15 jusqu'à Vétérans pour les adhérents n'en possédant pas, le club met en place une attribution de la veste pour l'année, restitution en fin d'année. Une fiche de prêt sera établie par le maître d'armes.

## 3. PLANNING PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2017-2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
2017 - 2018						11h00-12h00 Débutants ou Sabre (sous réserve)
						13h30 - 14h30 M11 - Fleuret
			15h30-16h30 DEBUTANTS			14h30-15h30 DEBUTANTS
			16h30 M9-M11 Fleuret			15h30-17h00 Fleuret élec
		17h30-19h00 Leçons Individuelles	17h30- 18h30 M11-M13 Fleuret	17h30 -19h00 Fleuret électrique Compétition	17h15-18h00 Leçons Individuelles	Equivalences Catégories Poussin : M7/2- M9 Pupille : M11 Benjamin : M13 Minime : M15-M17/1 Cadet : M17/2-3 Junior : M20
	17h45-18h45 Fleuret électrique M9 à M13	Entraînement physique	18h30-20h00		18h00-19h00 ADOLESCENTS Epée -Sabre	
	19h00 -21h00 ADULTES Escrime Loisirs	19h00-21h00 ADULTES Escrime Médiévale artistique	Fleuret	19h00-21h00 ADULTES Escrime Loisirs	19h00-19h30 Leçons Individuelles	

# TARIFS DES COTISATIONS

## SAISON 2017- 2018

### Les catégories de licenciés

M5	M7	M9	M11	M13	M15	M17	M20	SENIORS	VETERANS
----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	---------	----------

	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	3		1	2	3	4
Né(e) en 2013 Et après	Né(e) en 2012	Né(e) en 2011	Né(e) en 2010	Né(e) en 2009	Né(e) en 2008	Né(e) en 2007	Né(e) en 2006	Né(e) en 2005	Né(e) en 2004	Né(e) en 2003	Né(e) en 2002	Né(e) en 2001	Né(e) en 2000	Né(e) en 1999	Né(e) en 1998	Né(e) entre 1997 et 1979	Né(e) entre 1969 et 1978	Né(e) entre 1959 et 1968	Né(e) entre 1949 et 1958	Né(e) en 1948 et avant

Utilisation de LAME n° 0	LAME n°0 ou 2	LAME n°2	LAME n°5
--------------------------	------------------	----------	----------

### L'application d'un forfait annuel pour l'inscription préalable des compétiteurs

Tout adhérent à partir de la catégorie M13 jusqu'à Vétérans souhaitant participer à une ou plusieurs compétitions dans la saison doit se déclarer au moment de l'adhésion et de la saisie de la licence en début d'année (forfait de 6€); un adhérent non déclaré sera dans l'impossibilité d'être inscrit à une compétition.

**Pour tout autre renseignement sur les compétitions, s'adresser au Maître d'armes.**

### Les cotisations pour la saison (à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2017)

ADHERENT(E)	Cotisation Statutaire	Cotisation Sportive	Licence FFE	TOTAL COTISATION Non compétiteur	TOTAL COTISATION <u>COMPETITEUR</u>
Catégories M20 à Vétérans	10 €	210 €	53,50 €	<b>273,50 €</b>	<b>279,50 €</b>
Catégories M13 à M17	10 €	195 €	53,50 €	<b>258,50 €</b>	<b>264,50 €</b>
Catégorie M11	10 €	195 €	53,50 €	<b>258,50 €</b>	Pas de forfait
<b>Catégorie M9</b>	10 €	195 €	<b>45,50 €</b>	<b>250,50 e</b>	Pas de forfait
<b>Catégorie M7</b>	10 €	195 €	<b>33,50 €</b>	<b>238,50 €</b>	Pas de forfait
ETUDIANT(E) (sur justificatif)	10 €	105 €	53,50 €	<b>168,50 €</b>	<b>174,50 €</b>
Escrime MEDIEVALE	10 €	105 €	53,50 €	<b>168,50 €</b>	-
NON PRATIQUANT	10 €	-	-	<b>10,00 €</b>	-
REDUCTION FAMILLE	- <b>95,00 €</b> pour les 2 <sup>e</sup> et suivants d'une même famille				
REDUCTION MSA	6 € pour les habitants de Mont-Saint-Aignan				

## LE REGLEMENT DE LA COTISATION

Il peut s'effectuer en 1 à 4 fois.

Pour le règlement en plusieurs fois, tous les chèques devront être remis en même temps et libellés à l'ordre de « MSA ESCRIME » et seront tirés **le 20 du mois (dernière échéance possible : 20 janvier)**.

Le club participe à l'opération PASS'JEUNES 76 et accepte également les Chèques ANCV et coupons Sports

#### **Pour nous contacter :**

Nicolas KEISSER (06 61 38 23 84)

Caroline DELAUNE (06 32 82 70 68) [caroline.delaune.msaescrime@orange.fr](mailto:caroline.delaune.msaescrime@orange.fr)

